

Déplacements : le dossier est « en phase d'étude »

Patrick Cotrel, adjoint aux déplacements, fait le point sur le dossier Chronobus, une « priorité absolue de la municipalité ».

Suite à l'article paru dans l'édition du jeudi 21 janvier 2010 de Ouest-France, la Ville de Sainte-Luce-sur-Loire, par la voix de son adjoint aux déplacements, Patrick Cotrel, souhaite faire le point sur l'avancée du dossier.

« Nous comprenons et partageons l'impatience des Lucéens, dont nous avons réuni les représentants dans un groupe de travail transports auquel appartient Maurice Liscouët, le président de l'association Clémentine.

La décision de création d'une ligne de Chronobus a été prise au printemps dernier par Nantes Métropole, à la demande des villes Sainte-Luce-sur-Loire et de Thouaré-sur-Loire, avec l'appui de Jean-François Retière, maire de Mauves-sur-Loire et vice-président de Nantes-Métropole en charge des déplacements.

Nous sommes aujourd'hui dans une phase d'études techniques, en vue d'une mise en service du Chronobus à la rentrée 2013.

Le tracé du bus rapide est étudié par Nantes métropole et sa mission transports en lien avec les communes. À ce jour, son itinéraire précis n'est pas établi de manière définitive, mais il le sera dans les tous prochains mois.

La mise en service du Chronobus impactera l'ensemble des déplacements dans la commune et dans l'Est de l'agglomération. C'est l'objet d'une autre étude, actuellement en cours, et qui permettra d'établir un schéma directeur des déplacements autour du Chronobus : dessertes de rabattement par bus, circulation automobile, déplacements doux, circulation de transit... S'y ajoute un éventuel arrêt TER, dont la réalisation dépend d'aménagements, déjà programmés, permettant d'augmenter la fréquence des trains : quais en gare de Nantes, modification du système de signalisation, création de tronçons de 3^{ème} voie en gare de Mauves et d'Ancenis. Si tout se déroule normalement, nous pouvons espérer une concrétisation à l'horizon 2015.

En décembre, la Ville a fait parvenir à Nantes métropole un dossier faisant état de ses attentes en la matière, reposant notamment sur le travail mené avec le groupe transports.

Cet hiver, nous allons également travailler avec Nantes métropole à une éventuelle adaptation des horaires actuels de bus. Une réunion est prévue dans ce sens le 10 février.

Le premier acte d'une nouvelle politique de déplacements sera la pose d'appui-vélos sur la Ville, à partir de février. Cette idée résulte des réflexions conjointes de la commune, de Nantes Métropole dans le cadre de son plan vélo, et du groupe de travail transports.

En conclusion, nous comprenons parfaitement l'impatience des Lucéens et il est traditionnel de « faire monter la pression ». Mais un projet comme celui-ci nécessite une phase technique. Elle est sans doute ingrate pour qui souhaite une amélioration immédiate des déplacements. Mais elle est indispensable pour réussir cet aménagement qui va améliorer la vie quotidienne des Lucéens dans les prochaines années. Nous informons régulièrement le groupe de travail transports de l'avancée du dossier. Nous nous adresserons à l'ensemble des habitants en temps utiles, dès que nous disposerons d'éléments nouveaux et concrets. Je rappelle enfin que la question des déplacements est une priorité absolue de la municipalité qui se mobilise pleinement sur le sujet ».

Voir l'article de Ouest France du 21 janvier 2010 en page suivante.

Carquefou - Nord-Loire

Sainte-Luce-sur-Loire

Déplacements, un an après, où en sommes-nous ?

Il y a un an les Lucéens se mobilisaient, pour l'amélioration de l'offre de déplacements, à l'appel d'un comité de citoyens et d'associations : Clementine (Comité lucéen pour l'étude et la maîtrise de l'environnement et pour l'information sur la nature), Amicale laïque, CLCV (Consommation, logement et cadre de vie), CSF (Confédération syndicale des familles), Place au Vélo, Sainte-Luce solidaire.

Grâce à cette mobilisation, Nantes Métropole a décidé la création d'un chronobus desservant Thouaré et Sainte-Luce en direction du tramway. Il s'agit d'une ligne cadencée, toutes les 6 minutes en heures de pointe et toutes les 10 minutes en heures creuses, dont l'offre sera maintenue les jours jaunes et dimanches.

Ce chronobus est annoncé pour la rentrée 2013. Son tracé est à l'étude, « sans concertation des Lucéens. Il est dommage que d'autres solutions, telle la ligne de chronobus desservant Thouaré, l'est de Sainte-Luce et rejoignant le quai Baco par Malakoff, pourtant inscrite au Plan de déplacement urbain 2000-2010, n'aient pas été retenues. Même si le chronobus devait diminuer le flot de voitures, la question du trafic de transit dans Sainte-Luce demeure.



Manifestation des Lucéens en janvier 2009, pour une amélioration des transports collectifs de la commune.

Il faudra, impérativement, le dévier vers les axes lourds : route de Paris, périphérique, A811. Côté desserte par le TER, les informations se font rares », se désespère Maurice Lisouet, président de Clementine.

« D'ici 2 013, les Lucéens attendent une amélioration de l'offre de bus : meilleure répartition horaire pour éviter trous et doublons. Rien n'a été fait à la rentrée 2009, contrairement aux attentes du comité. Des corrections doivent être apportées pour la rentrée 2010. »

Pour les déplacements doux, des efforts sont en cours de réalisation, mais des aménagements s'imposent

pour favoriser le vélo, « liaisons inter-quartiers avec les équipements collectifs, liaison avec les communes voisines dont Nantes, sécurisation de la traversée des axes majeurs, parkings sécurisés et couverts dont un à la Souillarderie pour le tramway. » Afin de faire le point, le comité a écrit au maire pour lui demander d'organiser une réunion publique, courant janvier. « À ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse à notre courrier du 3 janvier. »

Pour rappeler l'urgence, une pétition sera proposée, **les samedis 23 et 30 janvier**, sur le marché.